

Qu'est ce que le...

HANDICAP ...pour vous?



1 PERSONNE sur 4

En France,
24% de la population active
(tranche d'âge 15-64 ans)
sont **considérés comme**
handicapés

(reconnaissance administrative,
problème de santé de plus de 6 mois,
difficultés importantes dans le déplacement,
dans les activités quotidiennes, vis-à-vis
du travail ou ayant eu un accident ou
plusieurs accidents du travail au cours
de la dernière année)

SOURCE INSEE 2007



5,2
millions

de personnes concernées
par un handicap auditif

3,5
millions

de personnes
à mobilité réduite

1,7
millions

de personnes concernées
par un handicap visuel

70 000

personnes atteintes de troubles
mental, psychique, cognitif



Dans l'académie de Toulouse

Au 1^{er} janvier 2019,

2 277 personnes

ont déclaré leur handicap

179 personnes

ont bénéficié d'un aménagement

104 personnes

ont bénéficié d'un maintien en emploi



PLURI ou MULTI

Certaines personnes peuvent
souffrir de plusieurs handicaps
ou déficiences. On appelle cela
le **plurihandicap** ou **multihandicap**.

Cette association d'atteintes motrices
et/ou sensorielles de même degré, ne
permet pas de déceler l'une plutôt
que l'autre en déficience principale.



80% DES HANDICAPS DÉCLARÉS SONT INVISIBLES

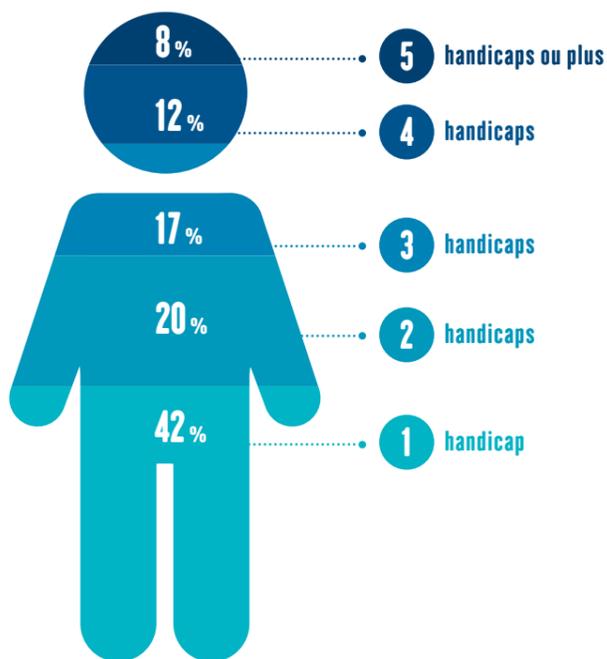
Le handicap invisible est un handicap
non détectable, qui ne peut pas être
remarqué si la personne concernée
n'en parle pas.

Pourtant, le trouble dont elle souffre im-
pacte sa qualité de vie. Le handicap invi-
sible peut par exemple être une déficience
visuelle ou auditive, un trouble psychique,
une dyslexie ou une dyspraxie, les troubles
de la motricité directs ou indirects (hernie
discale, rhumatisme, souffle au cœur...), les
maladies invalidantes (sclérose en plaques,
diabète, certaines phases du cancer...),
mais aussi la douleur chronique liée à ces
maladies ou à des affections typiquement
douloureuses (fibromyalgie ou encore
l'hypersensibilité chimique multiple...).



Plus d'informations sur :

www.ac-toulouse.fr/handicap



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

